

Objectifs et problématique
Alain Beitone et Christophe Rodrigues
Octobre 2003

La préparation d'un cours suppose de définir une problématique et des objectifs. Ces deux éléments sont interdépendants mais doivent être toutefois distingués. Les objectifs sont indiqués par les programmes officiels (notions que les élèves doivent acquérir + indications complémentaires). Il appartient cependant à l'enseignant de les problématiser. Par ailleurs, les thèmes qui figurent dans les programmes renvoient à des problématiques scientifiques qui contribuent à définir ces objectifs.

Ainsi, il n'est pas possible de mettre en œuvre le dispositif OPÆ (Objectifs, Problématique, Activités, Evaluation) sans commencer par déterminer une problématique pertinente accompagnée d'un nombre précis d'objectifs d'apprentissage.

1/ Qu'est-ce qu'une problématique ?

Une problématique est une question ou un ensemble de questions articulées entre-elles. Elle permet d'ordonner les connaissances que l'on mobilise pour traiter un sujet. En suivant G. Bachelard, on peut affirmer qu'il n'y a pas de connaissance par juxtaposition, toute connaissance est une réponse à un problème. Cette fonction de mise en relation et de structuration des connaissances permet de comprendre l'importance de la problématique dans une dissertation. Il va de même dans un cours. D'un point de vue didactique, la problématique présente un second intérêt, elle permet de définir des objectif-obstacles, de sélectionner des « faits polémiques » (G. Bachelard), de confronter l'élève à des énigmes afin de l'engager dans une démarche d'investigation (et non d'enregistrement ou de mémorisation).

Une problématique doit donc nécessairement prendre la forme d'une question. Par exemple : **La famille est-elle une instance naturelle ou bien une institution sociale ?**

Dans la réflexion préalable du professeur, cette problématique peut se décliner ainsi : pendant longtemps, la famille a été considérée comme « la cellule de base de la société » et son fonctionnement comme le produit de déterminismes naturels (amour maternel, spécialisation des rôles masculins et féminins, universalité de la famille etc.)¹. La réflexion sociologique et anthropologique ont conduit à remettre en cause ce point de vue (encore très présent dans le sens commun) et à souligner la diversité des règles de parenté et des normes sociales qui régissent les relations familiales.

A partir de là, on peut choisir comme « faits polémiques » des exemples de familles très éloignées de ce que les élèves considèrent comme une famille « normale ». Il s'agit de rendre étrange ce qui est familier et familier ce qui est étrange afin de bousculer le système de représentations des élèves et ainsi permettre un apprentissage. Cet apprentissage résulte de la nécessité pour l'élève de rendre compte non seulement des types de famille qu'il connaît, mais aussi des formes « étranges » proposées par le professeur.

¹Cette vision naturaliste de la famille est elle-même une construction sociale. R. Lenoir (2003), Généalogie de la morale familiale, Seuil, Coll. Liber.

On voit que la problématique n'a pas à être annoncée aux élèves, elle doit être découverte par eux à travers les documents étudiés et les activités proposées par le professeur. Dans bien des cas elle est formulée à la fin de la séquence d'apprentissage : du type « Quelle idée centrale avons nous dégagé aujourd'hui ? » et « Cette idée est-elle conforme a ce que vous pensiez au début de la séquence à propos de la famille ? », donc « A quel est le débat avons nous été confronté ? »

Sur un même thème de cours (la famille pour continuer sur cet exemple) on peut mettre en œuvre plusieurs problèmes (ou problématiques si on préfère). Par exemple, la première partie peut relever de la problématique énoncée ci-dessus, puis dans une autre partie la problématique peut être : **Assistons-nous aujourd'hui à une crise de la famille ?**

2/ Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?

Un objectif n'est rien d'autre que l'explicitation de ce que les élèves doivent apprendre au cours de la séquence d'apprentissage. Par conséquent, **un objectif doit être évaluable**. Par exemple, « montrer la complexité des règles de parenté » n'est pas un objectif. « Etre capable de définir exogamie » est un objectif. L'objectif doit s'énoncer du point de vue de la capacité d'apprentissage de l'élève et non de celui des intentions de l'enseignant.

Les connaissances déclaratives (définitions par exemple) ne sont pas les seules objectifs. Certains objectifs peuvent porter sur des savoir-faire (connaissances procédurale). Par exemple : « Etre capable d'indiquer la signification des marges verticale et horizontale d'un tableau à double entrée » est un objectif.

Dans tous les cas les objectifs doivent être précis. Par exemple : « Utiliser des données statistiques » n'est pas un objectif ; « Calculer un taux d'accroissement » est un objectif.

Certains objectifs peuvent porter sur la maîtrise d'un ensemble complexe de connaissances. Par exemple : « Etre capable d'exposer les principaux arguments des partisans et des adversaires du PACS » est un objectif.

On ne peut pas évaluer la maîtrise d'une connaissance qui n'a pas fait l'objet d'un apprentissage (et donc qui ne figurait pas dans les objectifs). Par exemple, si le professeur se donne comme objectif : « Etre capable de définir monogamie et polygamie » (et seulement cela), il ne peut pas par la suite demander aux élèves de définir polyandrie et polygynie.

Ainsi, lorsqu'une séquence d'apprentissage a des objectifs très limités et que dans les activités proposées aux élèves, le professeur fait appel à des connaissances beaucoup plus vastes, il y a manifestement un problème. Soit les apprentissages en question doivent être réalisés, et alors ils auraient dû figurer dans les objectifs, soit les objectifs fixés sont suffisants et alors les autres apprentissages n'avaient pas à être présents dans les activités proposées aux élèves. En bref, les objectifs doivent préciser **TOUT** ce que les élèves doivent apprendre et **SEULEMENT** ce qu'ils doivent apprendre.